

EVALUATION DES COMPETENCES DANS LE CADRE DU C2i2E

Serge Agostinelli

Maître de conférences HDR

Sciences de l'Information - Communication

s.agostinelli@aix-mrs.iufm.fr, + 33 491 107 542

Jean-Yves Roussey

Professeur des Universités en Psychologie

jy-roussey@aix-mrs.iufm.fr, + 33 442 330 207

Adresse professionnelle

IUFM Aix-Marseille, 32 rue Eugène-Cas, 13248 Marseille Cedex 04 FRANCE

Résumé : Cette communication a pour objectif de présenter une recherche sur l'évaluation des compétences communes à tous les enseignants autorisant l'intégration de l'usage des TICE dans les pratiques pédagogiques (c2i2e). Nous questionnons précisément les aspects quotidiens de l'évaluation des compétences qui permettent l'exercice d'un métier et l'intégration individuelle d'une pratique. Cette intégration repose sur la maîtrise des accès distants à des ressources pour l'action et de l'usage d'espaces numériques qui permettent de prolonger les formations au-delà des organisations présentiellees.

Mots clés : C2i2E – compétence – référentiel – IUFM – formation – TICE

Summary : This communication has for objective to present a research on the evaluation of the skills common to all the teachers authorizing the integration of the customquestionner of the TICE in the educational practices (c2i2e). We question exactly the daily aspects of the evaluation of the skills which allow the exercise of a profession and the individual integration of use. This integration is established on the control of the distant accesses to resources for the action and of the use of numeric spaces which allow to prolong the formings beyond attended organizations

EVALUATION DES COMPETENCES DANS LE CADRE DU C2I2E

1 - CONTEXTE DE LA RECHERCHE

1.1 - Le cadre institutionnel

Former de futurs enseignants, suppose actuellement de faire de l'intégration des TICE dans les pratiques éducatives, un vecteur important de développement et d'évolution des dispositifs de formation, au travers de l'usage de ces outils (qu'ils soient spécifiques à un champ disciplinaire ou qu'ils relèvent d'un fonctionnement plus général de la communauté éducative) dans les activités quotidiennes. Cette intégration repose notamment sur le développement des accès à distance à des ressources pour la formation et l'enseignement et de la généralisation d'espaces numériques qui permettent de prolonger le temps de la formation au-delà des organisations présentes.

1.2 - Éléments de bilan

En 2004-2005, une phase d'expérimentation a permis de mettre en œuvre cette formation auprès de 268 stagiaires PCL2¹ issus de vingt et un Groupes de Formation Professionnelle (GFP) représentant quinze filières² différentes et de 175 stagiaires PE2 issus de sept GFP (un sur le site de Digne-les-Bains et deux sur chacun des sites Aix-en-Provence, Avignon et Marseille³). Cette formation a été assurée par les formateurs disciplinaires et des formateurs TICE pour parties variables selon les filières concernées, pour un volume de vingt et une heures. Les principales difficultés rencontrées relèvent, d'une part, du niveau réel des stagiaires à leur entrée en 2^e année en regard de ce qui est exigé dans le niveau 1 du C2i, ce

¹ Professeur des Collèges et Lycées deuxième année.

² L'IUFM offre quarante filières de préparation, correspondant aux concours de recrutement des professeurs des écoles, des collèges et des lycées, des conseillers principaux d'éducation, des documentalistes et des psychologues scolaires.

³ L'IUFM d'Aix-Marseille est constitué de six sites de formation : Marseille Canébière ; Marseille E.Cas ; Marseille Château Gombert ; Aix-en-Provence ; Avignon ; Digne-les-Bains

niveau étant théoriquement exigible à l'entrée en 1^{re} année (273 stagiaires ont bénéficié d'auto formations à des logiciels de base) et, d'autre part, de la mise en œuvre des procédures de validation des nombreux items du C2i enseignant niveau 2.

Quantitativement, 1 050 heures ont été consacrées à l'accompagnement, au suivi et à la production de ressources pour la formation C2i et plus généralement TICE. Soixante-quatre heures ont été consacrées à l'assistance des administrateurs des plateformes de travail collaboratif ESPAR⁴.

1.3 - Objectifs pour 2006

Quatre objectifs sont visés pour cette année :

- Extension du dispositif à tous les stagiaires en visant à intégrer la formation C2i2e au plan de formation de chaque filière PCL et chaque GFP PE. Cela représente une cinquantaine de groupes de formation. Pour les PCL2, la difficulté observée liée à la maîtrise variable des éléments de niveau 1, sera compensée par l'octroi transitoire de 9 heures supplémentaires de formation (pour les PE2⁵ le volume de cette formation est maintenu à 21 heures).
- Maintenir l'effort d'accompagnement de la mise en place de cette formation C2i2e (auto formations, SOS-TICE, microformations).
- Ouverture d'une plateforme ESPAR de travail collaboratif par filière ou GFP PE.
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation en rapport avec le référentiel C2i2e.

C'est ce dernier point que nous présentons dans ce texte.

⁴ ESPace PARTagé

⁵ Professeur des Ecoles deuxième année

2 - QUELLES PRATIQUES D'ÉVALUATION ?

L'analyse de pratiques appliquée à l'étude du quotidien professionnel devrait s'intéresser aux situations locales et spécifiques d'un métier dans lequel les individus recherchent des solutions pratiques, des « bricolages » en réponse aux différents problèmes qui se présentent dans leur activité liée au TICE. Dans ce cadre, d'un côté, les compétences servent de fil conducteur aux solutions mais aussi de fil conducteur à ce qui va être vu comme problème ; d'un autre côté, la définition des activités, des problèmes et les évaluations mises en œuvre sont élaborées en références à des règles fortement liées au contexte. La reconnaissance de ces capacités informelles et des compétences TICE implique donc naturellement d'interroger les modalités de leur acquisition, à travers l'évaluation des formations dans le domaine et de poser aussi la difficile question de la validation des acquis de l'expérience.

De fait, nous n'envisageons pas les TICE indépendamment des autres formes de connaissances du quotidien professionnel, car leur mise en œuvre est similaire. Elles résultent et rendent compte de raisonnements et d'actions pratiques. Dès lors, nous rejetons une évaluation positiviste usant de critères d'évaluation externes au domaine considéré (cf. Garfinkel et Sacks, 1970), ici la pratique de classe en situation privilégiée vis-à-vis de la connaissance de sens commun utilisée dans la vie de tous les jours. C'est-à-dire, « *la connaissance d'environnements organisés socialement d'actions concertées* » (Garfinkel, 1967/1999 ; Schütz, 1964/1987). C'est la connaissance indexicale⁶ des contextes organisés socialement par les membres (la classe, les élèves, l'enseignant, les outils) qui constitue la connaissance de sens commun, qui va servir, de référence aux pratiques quotidiennes, et qui, de manière réflexive l'entretiendra, la vérifiera et la modifiera. Cette connaissance porte aussi bien sur la façon d'utiliser les TICE, de faire des maths, ou toute autre activité.

⁶ Une connaissance indexicale possède plusieurs valeurs de vérité \underline{vs} une connaissance objective possède une valeur en fonction d'un contexte

Dès lors, évaluer des compétences dans le cadre du C2i2e relève d'une clarification de l'ensemble des règles auxquelles les membres de la communauté "classe" souscrivent en tant que « règles communes » permettant d'accepter comme intéressante pour la classe, une activité mettant en œuvre les TICE, et de déboucher sur l'acquisition d'une connaissance collectivement validée et individuellement reconnue. On peut penser que ces règles communes sont sous-tendues par le contrat de communication (Agostinelli, 2005) auquel sont soumises les technologies d'information et de communication qui permettent de définir le geste professionnel de l'enseignant comme « raisonnable » en contexte. Il convient également de clarifier l'ensemble des pratiques pédagogiques et usages didactiques que suit l'enseignant de la classe pour effectivement « faire son travail ». Enfin, les règles quotidiennes effectivement utilisées dans la vie de tous les jours, hors de la classe.

L'ensemble de ces règles clarifié, l'évaluation des compétences est toujours aussi problématique. En effet, la rationalité, aussi bien individuelle que collective, de la mise en œuvre de connaissances demeure un obstacle à l'évaluation et son application se traduit par l'impossibilité de procéder à la distinction ou au remplacement de compétences indexicales par des compétences objectives, ce qui fait l'une des différences essentielles entre l'évaluation de procédures de mise en œuvre des outils et l'évaluation des processus qui relient les connaissances. Les évaluations « critériées » et « par objectifs » (Mager, 1971 ; d'Hainaut, 1985 ; Hameline, 1991) dans le cadre de la certification fonctionnent sur la catégorisation d'une objectivité de classe ou de niveau. Elles demandent un découpage analytique précis des acquisitions et sont particulièrement adaptées pour évaluer les comportements des enseignants et des formés car les évaluateurs utilisent la même objectivité pour générer leur observation. En revanche, elles ne sont plus adéquates pour évaluer les compétences induites par les *a priori* de la vie de tous les jours. Les tentatives de formalisation du fonctionnement quotidien à l'aide de ces règles débouchent nécessairement sur des conclusions erronées ou incomplètes (Agostinelli, 1999, 2006 ; cf. Garfinkel, 1999). Aux règles vues plus haut, il convient d'ajouter les logiques de sens commun, les « allants de

soi » véhiculés par les outils de communication, dont l'usage devient obligatoire, voire hégémonique avec le risque que l'évaluation des compétences ne devienne, l'évaluation d'une « constellation d'intérêts collectifs » tels que généralisations, modèles d'un réel irréel, critères de prédiction et mesure d'adéquation à des cas exemplaires.

2.1 - Indicateurs de performance

Loin de désigner un quelconque exploit, il convient d'utiliser le terme de « performance » pour toute activité humaine dans laquelle l'acte ou le geste d'exécution a une valeur pour lui-même et donne lieu à une appréciation cognitive, pédagogique, didactique... spécifique. « Performer » devient donc une activité à part entière qui est susceptible de s'ériger en *outil de médiation*.

Les indicateurs de chaque performance sont alors de l'ordre du jaillissant et du vivant, du processus, c'est la construction d'un système de représentation de l'action précisée par la nature, le nombre et les caractéristiques essentielles de ses principaux indicateurs constitutifs de présence : « *le ici et maintenant* ». Cette approche permet de préciser le véritable enjeu de l'acte d'évaluation : par-delà toutes les pédagogies ou pratiques héritées, renouer avec l'immédiat que l'on retrouve dans le quotidien. L'évaluation traduisant simplement une exigence d'analyse à partir d'un modèle commun entre des activités d'enseignement différentes (en présentiel vs à distance ; avec un outil vs sans ; en appliquant des règles ; en utilisant des méthodes...).

Après les « échecs » des tentatives d'enseignement avec d'autres médias, les performances avec les TICE ont une fonction critique ou vivifiante. Ainsi le discours communément admis annonce : « *Les TIC ne s'apprennent pas, ne s'enseignent pas, elles sont là, où nous sommes, tous les jours et partout* ». Ceci peut se traduire pour les pratiques enseignantes en : « *Les TICE, c'est ce qui rend le quotidien de la classe plus intéressant que les TICE* ». Il conviendrait donc, de distinguer autant d'indicateurs de performance que de formes de quotidien. En d'autres termes, si éloignées soient-elles les unes des autres, les performances ont en commun, leur impossible alignement des « *lentilles d'observation* ». Elles diffèrent par

essence en ce qu'elles sont issues d'activités et de pratiques pédagogiques distinctes et pourtant ce qui les réunit est une certaine façon de contester les technologies.

Confrontées au quotidien, les TICE « *se rongent de l'intérieur* », les pratiques sont vouées à l'efficace et aux calculs sur la performance. Dès lors, il convient de s'interroger comment donner une fonction pédagogique à un objet technique. Les pratiques et usages émergent alors de l'objet et modifient le rapport à l'activité. Les TICE « se retourneraient » alors contre l'utilisateur qui ne se serait pas contenté de les utiliser, c'est-à-dire d'accomplir sa fonction d'usager et mettre en œuvre ce que l'objet permet.

Les pratiques enseignantes rehaussent donc les TICE au rang d'outil de médiation entre les individus et les connaissances, l'institution scolaire désigne les TICE comme incontournables et les performances requises consistent à faire des TICE un élément essentiel des environnements d'apprentissage. Dès lors, ce qui caractérise le quotidien, ce n'est pas seulement le prêt à l'emploi des TICE mais aussi le prêt à l'emploi des pratiques et le prêt à l'emploi des situations de classe. Les indicateurs de performance indiquent alors les conditions d'usage des TICE, conditions qui leur préexistent et qui fondent le système de production et de transmission des connaissances liées.

3. SUR LE TERRAIN : UN REFERENTIEL OPERATIONNEL

La première phase de construction du dispositif d'évaluation relève de la mise place d'un référentiel opérationnel pour définir dans la pratique comment valider les différents items du c2i2e. Il s'agit de disposer d'une liste de critères en termes d'attitudes et de productions attendues en fonction des connaissances disciplinaires liées. Nous devons donc dans un premier temps, repérer filière par filière, les activités qui satisfont à ce que nous voulons observer. Il faut décrire les activités, les tâches et les compétences à valider pour cette année. La certification provisoire établie en fin d'année attestera des compétences acquises et pourra permettre l'obtention *a posteriori* d'une certification lors de la mise en œuvre effective du C2i2e prévue en 2007.

Comme nous l'avons avancé plus haut, les validations doivent s'appuyer sur des activités quotidiennes, effectuées dans le cadre « normal » de la formation, en demandant le moins possible de travail supplémentaire.

3.1. Construction d'un référentiel indexical

Nous présentons ici une partie du travail qui centre notre regard sur *la conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage (B2) et la mise en œuvre pédagogique qui tient compte des problèmes locaux liés à la disponibilité du matériel dans les établissements (B3)*.

Ce référentiel indexical est donc construit à partir de négociation et travail collaboratif. Il a vocation à devenir la connaissance indexicale au sein d'échanges collectifs où les aspects contextuels remettent en question les observables résultant de protocoles de questionnement. Dispositifs qui permettent toutefois de nous informer sur des phénomènes précis et identifiables ; mais nous disent peu de l'activité d'auto organisation des élèves, avec les TICE, avec le contexte pour construire leur quotidien.

Le premier est la circulaire ministérielle du 19 décembre 2005 sur le c2i2e, trois points sont mis en évidence :

Dans les objectifs, « *il est attendu que soient stabilisées les procédures alliant formation, évaluation, validation et certification* ».

Dans le cahier des charges, « *atteindre un haut niveau de formalisation* » : la formalisation du processus qui allie la formation, l'évaluation et la validation doit être soumise aux instances de l'établissement

Dans le cahier des charges également, « *les 18 items signalés par une étoile dans la colonne de droite du référentiel doivent être obligatoirement validés* » et « *parmi les 9 items restants (sans étoile), 5 au moins devront aussi être validés* »

L'objectif est ici de produire : un tableau mettant en relation chaque item et une série de réflexions et propositions pratiques concernant leur prise en compte ; une ébauche de cahier des charges concernant la conception d'une séance, dans l'optique de la validation des différents items du groupe B2.

L'idée générale est de partir de la réalité des filières et de voir, s'il y a lieu de faire certaines adaptations afin de se rapprocher des items du c2i2e sans favoriser une modification des activités, à la fois chez les stagiaires et chez les formateurs.

B2.1 : *Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE*. Les discussions informelles lors de la visite des stagiaires en situation dans une classe peuvent être prises en compte et validées par l'évaluateur-formateur. La validation concerne alors celui ou celle qui a fait une remarque judicieuse. Il y a dans cet item une dimension de « problématisation » des TICE sans manipulation directe de l'outil. Un travail d'analyse, de formalisation du travail réalisé (séance/séquence) semble s'imposer.

B2.2 : *Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de classe*. La suppression de la distinction « généraux *vs* spécifiques » devient ici pertinente. Le même logiciel peut être général dans une discipline et spécifique dans une autre (utilisation des cartes Cart'Ooo avec Open Office par exemple en histoire-Géographie ou du tableur en Mathématiques). Les compétences B2.1 et B2.2 pourraient être validées en même temps car on peut penser que l'utilisation d'un logiciel d'une manière originale et pertinente aux contenus visés, relève probablement d'une réflexion sur son usage en situation.

B2.3 : *Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation*. Il convient ici de ne pas amalgamer les supports et les médias. En effet, il ne faut pas confondre outils et logiciels. Les ressources numériques en ligne telles que Kiosque Numérique de l'Education⁷ ou Espace Numérique des Savoirs⁸ peuvent ici être prises en compte.

⁷ Kiosque Numérique de l'éducation : <http://www.kiosque-edu.com>

⁸ Espace Numérique des Savoirs : <http://www2.educnet.education.fr/sections/contenus/ens/>

B2.4 : *Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication.* Ce point concerne la diversité des publics (pédagogie différenciée), et les règles (élémentaires) de la communication. Il s'agit de différencier les documents (documents de remédiation) et les parcours. On peut envisager de créer un document « papier » (fiche de tâche, questionnaire, ...) en complément du document fabriqué avec les TICE. Ce qui peut être une « solution de secours » si un problème technique venait à se poser, notamment avec le *portfolio*.

B3.1 : *Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : travail collectif, individualisé, en petits groupes ; recherche documentaire.* Cet item fait écho (lien) avec le B2.4 dans l'optique du travail individualisé. Il introduit la notion de recherche documentaire. On peut, pour le traiter, recourir éventuellement à une étude de cas (travail réalisé par exemple par un autre stagiaire, et sur lequel on réagit), ou recourir à un « cas d'école » présenté en cours. Il est possible de demander un scénario très précis, très détaillé : comment va-t-il gérer tel point ? comment intervenir pour débloquer un élève ? etc. Ou simplement faire confiance à l'objectivité du son cahier de bord du stagiaire qui est joint en appui de sa demande de validation.

B3.2 : *Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours.* Cet item doit être validé *a minima*, car une séquence bien conçue introduisant les TICE se doit de prendre en compte ces paramètres. Doit-on faire la distinction entre séance et séquence (pouvant regrouper plusieurs séances) ? Il n'est pas évident de quitter les ordinateurs pour changer d'activité, et le travail peut ne pas être chronologique. Revenir à une projection au vidéoprojecteur peut recentrer l'attention. De toute façon, cette préoccupation d'alternance doit apparaître. Cela peut se trouver par exemple dans un compte rendu d'évaluation.

B3.3 : *Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance.* Nous considérons cet item comme la

mise en œuvre du B2.4. Pour ce domaine B3, la notion de scénario « anticipatoire » est avancée. Ce qui permettrait de résoudre pour partie, les difficultés de mise en œuvre sur les lieux de stage.

B3.4 : *Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information.* Cet item apporte une dimension nouvelle : la production par les élèves. Il prolonge le B1.3, avec l'idée de production et de recherche d'informations. Ce qui soulève la question de savoir comment prévoir un dispositif général, transversal à l'IUFM dans le cadre de la formation générale et commune ? Ou, doit-on considérer qu'il y a en plus une spécificité disciplinaire pour ces travaux ?

B3.5 : *Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.* Cet item avance une compétence qui correspond à un obstacle très fort à l'intégration des TIC dans les pratiques : Quelles réactions ? Quel scénario alternatif ? Comment évaluer l'anticipation ?

Pour conclure, cette rapide présentation de quelques items, nous retiendrons l'importance de partir du concret. Chez nous, l'idée est donc de partir de la réalité des filières et de voir s'il y a lieu de faire certaines adaptations afin de se rapprocher des items du c2i2e sans modifier la charge de travail ou le travail lui-même, à la fois pour les stagiaires et pour les formateurs. Il est utile d'analyser chaque item, de définir des critères observables mais il est difficile de créer une activité pour chacun d'eux. Ce qui serait d'ailleurs contraire à la « philosophie » du c2i2e qui doit partir des activités des stagiaires et des formations. Il est donc nécessaire que chaque filière :

- 1) Décrive les formations et les activités menées à partir d'exemples concrets développés (travail en GFP⁹ à partir d'une production déposée par exemple ou autre en précisant la chaîne qui va de la formation ou de l'activité à l'attestation)

⁹ Groupe de formation Professionnel (60 heures) au cours duquel les stagiaires sont conduits à analyser des textes, des dossiers jury des concours précédents, à s'entraîner à exposer oralement et à débattre.

- 2) Indique qui validera tel ou tel item et selon quelles modalités en précisant notamment les critères retenus.

Des réunions entre correspondant c2i2e de la filière, formateurs de la filière et formateurs TICE se tiennent avec pour objectif : la production par chaque filière d'un référentiel opérationnel qui devra mentionner pour chaque item la formation et les activités proposées aux stagiaires ainsi que les modalités et critères de validation qui serviront de référence pour l'année 2006-2007.

3.2. Exemple de grille de suivi et d'évaluation

Il convient de préciser que cet exemple ne propose pas une liste exhaustive. Celle-ci ne reprend pas l'intégralité des listes d'activités évaluées dans notre IUFM. De plus, les listes d'activités peuvent être complétées librement par tous ceux qui les utilisent, dans l'esprit du c2i2e. Il n'est pas non plus nécessaire de les pratiquer toutes pour obtenir une certification c2i2e. Chaque IUFM est libre d'organiser l'évaluation du c2i2e et la certification que nous mettons en place à IUFM d'Aix-Marseille s'appuie sur un environnement de travail en ligne, réservé à nos formateurs sur notre extranet.

Nous donnons en premier les compétences par rapport au référentiel ; puis des indicateurs possibles de validation de compétences.

Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs, dans l'école ou l'établissement, et en dehors (circonscription, bassin, académie, niveau national...) :

Sait nommer le correspondant TICE de l'établissement.

Sait nommer les services rectoraux chargés des TICE (SICEP, SETIAD).

S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils...) de son environnement professionnel :

Utilise la messagerie électronique professionnelle.

Saisi les notes par informatique.

Saisi ses appréciations par informatique.

Choisir et utiliser les ressources et services d'un espace numérique de travail (ENT) :

Récupère les documents uniquement disponibles sur l'ENT.

Dépose les documents nécessaires au suivi individuel sur l'ENT (sujet de mémoire...);

Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif.

Utilise la messagerie électronique professionnelle.

Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles :

Organise son espace sur l'ENT.

Fournit son dossier technico-pédagogique fini sur CD.

Utiliser les ressources en ligne et les dispositifs de Formation Ouverte et à Distance (FOAD) pour sa formation :

Récupère les documents en amont de la formation.

Fournit une sitographie au groupe.

Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement :

S'abonne à au moins une liste de diffusion disciplinaire

S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe...) :

Applique les règles de base de communication sur la messagerie : formule de politesse, signature.

Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant : la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; la sécurité informatique ; le filtrage Internet :

Sait activer le filtrage d'un moteur de recherche

N'utilise pas d'outils sans licence

Précise les limitations d'utilisation des ressources capturées

Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique :

Dépose les documents produits en formation sur l'ENT

Met à jour les documents produits en formation sur l'ENT

Propose des sites à mettre en lien

Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires.

Participe aux itinéraires de découverte

Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE :

Intègre aux activités proposées en classe, les outils informatiques adaptés.

Concevoir des situations d'apprentissage mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de classe :

Fait utiliser aux élèves les logiciels généraux adaptés

Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation :

S'appuie sur les conceptions de scénarios de séquences (a minima d'une séance).

Peut effectuer une évaluation ponctuelle dans le cadre d'une observation de séance ;

Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication :

Rédige des documents de procédures pour les élèves.

Utilise le vidéoprojecteur pour des démonstrations.

Définit des consignes simples.

Définit des attentes précises.

Concevoir des situations de communication et de travail à l'aide des ENT :

Utilise les outils réseau pour distribuer le travail aux élèves.

Définit les règles de partage des dossiers mis à disposition des élèves.

Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC :

Travail collectif, individualisé, en petits groupes.

Recherche documentaire.

Décrit un travail collaboratif organisé dans la classe (recherche d'infos, mutualisation, utilisation).

Gérer l'alternance entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours :

Gère les rotations des groupes

Canalise les différents groupes sur leurs activités respectives (TICE et autres).

Planifie les passages.

Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance :

Prévoit un objectif minimal.

Prévoit un approfondissement.

Prévoit une remédiation.

Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information :

Organise l'espace personnel des élèves.

Maintien organisé l'espace personnel des élèves.

Maintien une taille raisonnable à l'espace personnel des élèves.

Anticiper un incident technique ou savoir y faire face :

Maîtrise les incidents courants

Maîtrise le déroulement de la séance malgré l'incident.

Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i ou C2i) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants :

Prend en charge la validation d'une ou plusieurs compétences du B2i.

Complète son cahier des charges de compétences C2i2e.

S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i ou C2i) :

Participe à la validation du B2i

Exploiter les résultats produits par des logiciels institutionnels d'évaluation des élèves :

En fonction des situations, il évalue les activités menées au cours des séances organisées à l'IUFM ou de prendre en compte les fiches comptes rendus de stages (ou autres traces numériques ou écrites d'activités réalisées sur les lieux de stage).

Concevoir des démarches d'évaluation et de suivi pédagogique à l'aide de logiciels appropriés :

Utilise un logiciel d'évaluation

Evalue les élèves en situation sur poste.

3.3. Quelques chiffres

	conx	tele	dép	doc	mes	item	
PCL	715	599	1067	318	145	5	249
PE	586	204	289	130	67	2	106

*Valeurs brutes de l'utilisation de l'ESPAR C2IE2.
sur la période du 1/10/05 au 1/04/06.*

	conx	tele	dép	doc	mes	item	
PCL	55,0	74,6	78,7	71,0	68,5	73,4	70,2
PE	45,0	25,4	21,3	29,0	31,5	26,6	29,8

*Pourcentage de l'utilisation de l'ESPAR C2IE2.
sur la période du 1/10/05 au 1/04/06.*

PCL : Professeur des Collèges et Lycées.

PE : Professeur des Ecoles.

conx : Connexions.

tele : Téléchargement de documents partagés.

dép : Dépôt de documents partagés

doc : Dépôt dans un dossier personnel

mes : Messages échangés

item : Item déclaré dans le dispositif
d'évaluation

Ces deux tableaux nous donnent deux fois les mêmes informations, les valeurs brutes et les pourcentages pour une commodité de lecture. Nous ne donnerons pas d'interprétation des données mais uniquement une description. Les hypothèses et traitement des résultats ferons l'objet d'une autre communication. Elle prendra en compte la corrélation entre les items présentés plus haut, les disciplines, les formations...

Que faut-il lire dans ce tableau ? Nous avons actuellement en deuxième année, 715 PCL et 586 PE dans notre établissement. Les PCL ont une activité de connexion supérieure au PE sur cette plate-forme (599 *vs* 204). Globalement toutes les valeurs sont entre deux et trois supérieures pour les PCL. Ce sont les téléchargements qui sont les plus élevés (1067 *vs* 289) ; les PCL se connectent pour faire massivement autre chose que du transfert de document alors que les PE essentiellement du transfert de document. Les dépôts de documents partagés plus (+) les dépôts dans le dossier personnel (463 *vs* 196) montrent une grande différence (603 *vs* 92) sur l'usage des téléchargements. Nous pouvons noter la très faible utilisation des possibilités d'échanges pour les deux groupes (5 *vs* 2) dans ce cadre.

4. CONCLUSION

En conclusion, nous retiendrons que le C2i2e vise des compétences communes à tous les enseignants, quel que soit leur niveau d'enseignement ou leur discipline. Il a pour objectif, la certification des capacités et compétences à utiliser les TICE dans les pratiques professionnelles des enseignants dans le cadre de leurs responsabilités éducatives et pédagogiques.

Le référentiel de compétences se compose de dix-sept compétences incontournables à caractère fondamental de la responsabilité professionnelle et dix compétences optionnelles. Les stagiaires doivent en valider cinq critères parmi cette liste, au moins un item par domaine.

La certification porte sur les items du référentiel se qui demande que des formations soient mises en place sur ces compétences incontournables. La complexité de la traduction en contenus de formation revient à chaque IUFM qui est responsable de la validation de ses enseignements

BIBLIOGRAPHIE

- Agostinelli, S. (2006). Le rôle des technologies d'information et de communication dans le processus de gestion des connaissances : une méthodologie à construire. In, acte du colloque IPAG, *Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), actifs d'apprentissage et nouveaux modèles dans les organisations*. Nice : IAE 23 juin 2006
- Agostinelli, S. (2005). Entre pacte et contrat communicationnel : une intention éthique. In S., Agostinelli (Ed.), *L'éthique des situations de communication numérique*. Paris : l'Harmattan, Communication et Civilisation, 49-66
- Agostinelli, S. (1999). La construction d'un espace collectif de communication. In S., Agostinelli (Ed.), *Comment penser la communication des connaissances : du CD-Rom à l'Internet*. Paris : L'Harmattan, 19-35

- d'Hainaut, L. (1985). *Des fins aux objectifs de l'éducation*. Bruxelles : Labor 4e édition.
- Garfinkel, H. (1967/1999). *Studies in ethnomethodology*. Cambridge : Polity Press.
- Garfinkel, H., & Sacks, H. (1970). On formal structures of practical actions. In Mc Kinney, J.C., Tiryakian, E.A. (Eds.) *Theoretical Sociology. Perspectives and Development*. New York : Appleton Century Crofts, 337-366
- Hameline, D. (1991). *Les objectifs pédagogiques*. Paris : ESF 9e édition.
- Mager, R., F. (1971). *Comment définir les objectifs pédagogiques ?* Paris : Gauthier-Villar
- Schütz, A. (1964/1987). On multiple realities, (tr. fr.), in *Le chercheur et le quotidien*, Méridiens/Klincksieck, pp. 7-48